

APPORTEZ UN SUPPLÉMENT D'ÂME À VOTRE ÉCONOMIE EN DEVENANT MÉCÈNE* DE L'ASSOCIATION LOCALE :

LA MONNAIE AUTREMENT



LA MONNAIE AUTREMENT, INITIATRICE DE PROJETS

Créatrice de nouvelles richesses, sa vocation est le **bien-vivre de la population**, le soutien à l'économie réelle et à ses entreprises. Elle souhaite **initier des solidarités locales** et sensibiliser au développement durable.

www.lamonnaieautrement.org

POURQUOI LE MÉCÉNAT ?

Le mécénat est un **soutien matériel ou financier** apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre, un projet ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un **caractère d'intérêt général**.

Depuis la nouvelle loi de 2013, aux **avantages fiscaux incitatifs**, de nombreuses entreprises ont sauté le pas du mécénat d'entreprise. 93 % d'entre elles sont des PME. En faisant un don à des **projets de portée locale**, elles souhaitent **donner du sens à l'économie locale** et affirment ainsi leur **engagement pour leur territoire**.

SES AVANTAGES

- Associer la dynamique économique à la solidarité associative dans l'intérêt du bien commun
- Enrichir la stratégie de communication interne et externe de l'entreprise
- S'investir et investir dans son territoire, bassin de vie des salariés de l'entreprise
- Générer une réduction d'impôt de 60%**

COMMENT ?

Rien de plus simple... Grâce au fond de dotation « Solidarités pour un développement humain » qui collecte les dons et reverse ceux-ci à l'association via son site internet. Les entreprises mécènes reçoivent par retour le reçu fiscal pour la réduction d'impôt.

<http://solidaritedeveloppementhumain.org>

* Se référer au Guide du Mécénat des Particuliers onglet fonds de dotations sur economie.gouv.fr

** Soit une réduction d'impôt sur le revenu des personnes physiques égale à 66% du versement (dans la limite de 20% du revenu imposable) de dons financiers ou en nature, y compris l'abandon exprès de revenus ou produits, effectués par les contribuables domiciliés en France.

Vos dons soutiennent

2 projets locaux,
2 façons nouvelles de faire de la richesse

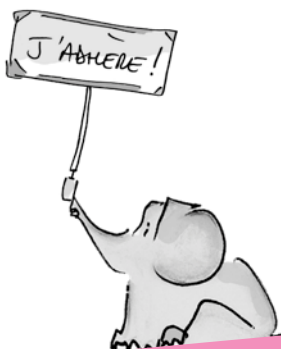


Banque de temps, **outil de lutte contre la pauvreté** et l'exclusion sociale, l'Accorderie a été créée en 2011.

Ce projet vise à **renforcer les solidarités entre des citoyens** d'âge, d'origine, de sexe et niveau social différents.

Une Accorderie améliore, par **l'échange de services rémunérés en temps**, la qualité de vie de ses membres qui, pour certains, sont exclus du système de consommation faute de moyens (retraités, bas salaires, parents isolés, sans emploi, etc.). Elle les invite à **produire leur propre richesse par de l'échange de savoirs et de services**. C'est aussi un lieu de partage et de liens, avec des rencontres et débats autour des sujets d'actualité comme le recyclage, l'alimentation saine, la culture, le lien social, etc. Depuis 2011, l'Accorderie mobilise plus de 1100 habitants et a permis l'échange de plus de 10 000 heures de services.

www.lamonnaieautrement.org/accorderie



Monnaie locale, complémentaire et citoyenne du bassin chambérien, L'Elef est en circulation depuis novembre 2014.

L'Elef est un **outil économique** et d'éducation populaire. Il contribue à relocaliser les échanges sur le territoire, à soutenir l'économie réelle, et à encourager des pratiques plus responsables. Soutenir une monnaie locale, c'est **remettre du sens dans ses achats** en accompagnant les entreprises du territoire, participer à **relocaliser de l'emploi**, favoriser les circuits courts, **encourager le développement durable** et créer des liens de solidarité.

Depuis 3 ans, les Elefs circulent et s'échangent sur le territoire. A ce jour, le réseau compte plus de 170 professionnels et 1500 utilisateurs, tous convaincus que la richesse d'un territoire n'est possible qu'avec des entreprises saines, source de valeur ajoutée, des ressources humaines investies, une nature préservée.

www.lamonnaieautrement.org/elef [Annuaire des commerçants](#) [L'Elef en vidéo](#)

Merci pour vos dons !

Ils contribuent à l'équilibre de l'association et à son autonomie, en diversifiant ses ressources.
Ils l'aident à pérenniser ses projets et à proposer ces outils innovants au plus grand monde.
Ils permettent aux bénévoles et salariés, pleinement impliqués dans ces dispositifs, de les développer davantage au service du territoire et de ses habitants !